

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 205 | Date 20-26 Mai

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 157 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

22 mai : La police turque a arrêté 44 personnes à travers le pays pour leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

24 mai : 45 suspects ont été arrêtés dans le cadre d'opérations menées dans 18 provinces de Turquie en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

21 mai : La police turque a arrêté 27 autres personnes qui ont résisté aux forces de l'ordre à Istanbul le 1er mai pour tenter d'organiser une manifestation sur la place centrale de Taksim malgré l'interdiction du gouvernement. Il s'agit de la troisième vague d'arrestations visant les manifestants.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

20 mai : Sur décision de la 6ème chambre pénale d'Istanbul, il a été décidé que les articles de presse mentionnant MET-GÜN Construction Co. et son propriétaire Metin Güneş, dont le nom était mentionné dans le dossier de corruption, seraient bloqués pour en interdire l'accès.

20 mai : Le 6ème tribunal pénal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à 4 contenus que l'Association pour la Liberté d'Expression avait annoncés comme étant des articles d'actualité sur MET-GÜN Construction Co.

21 mai : Le 7ème Tribunal Pénal d'Ankara a décidé que les articles mentionnant l'ancien chef du Département des Renseignements, le chef de la police Koray Öner, soient bloqués et supprimés.

21 mai : Le 7ème tribunal pénal d'Ankara a décidé que les informations concernant l'avocat Mustafa Kurtuluş, membre fondateur du conseil d'administration de la branche de Trabzon de la Fondation Ensar, condamné à une peine de prison pour « agression sexuelle par pelotage » peu avant sa mort, seraient bloquées et supprimées.

22 mai : Les informations concernant l'homme d'affaires Emircan Şahin, qui a agressé la fille de Defne Samyeli, Derin Talu, ont été interdites d'accès sur décision de la 2e chambre pénale d'Istanbul.

de plusieurs problèmes de santé chroniques.

23 mai : Le journaliste et auteur Bahadır Özgür risque une peine de prison allant de six mois à deux ans pour avoir prétendument insulté la nation turque, la République de Turquie et les institutions de l'État lors d'un discours prononcé à l'occasion d'une foire du livre.

## **MINORITÉ KURDE**

22 mai : 5 membres du parti DEM ont été arrêtés lors de perquisitions à Şanlıurfa pour « propagande en faveur d'une organisation terroriste ».

## **RÉFUGIÉS ET MIGRANTS**

20 mai : Le maire de Nevşehir, Rasim Arı, déclare : « Nous allons augmenter les factures d'eau de 250 à 300 % pour les demandeurs d'asile. Nous allons augmenter les frais de mariage à 15 000 liras. Si quelqu'un se sent mal à l'aise dans cette ville à cause de ces problèmes, il peut aller dans une autre ville... Je ne donne de licence à aucun étranger » et a annoncé que les pratiques racistes et discriminatoires à l'encontre des réfugiés seraient combattues.

## **TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS**

22 mai : Şerife Sulukan, une femme souffrant de paralysie et d'épilepsie, emprisonnée pour ses liens avec le mouvement religieux Gülen, attend depuis près d'un an une décision présidentielle sur sa libération, les autorités médicales l'ayant jugée inapte à rester en prison.

23 mai : Mustafa Başer, un ancien juge incarcéré à Ankara, se voit refuser la liberté conditionnelle depuis près de trois ans alors qu'il souffre d'un cancer.

23 mai : Selver Yıldırım, détenue à la prison pour femmes d'Ankara Sincan et souffrant d'une perte de vision de 85 %, s'est vu refuser une loupe et des lunettes de soleil par l'administration pénitentiaire pour des raisons de « sécurité ».

25 mai : Hanife Arslan, une femme kurde malade de 81 ans qui purge une peine de plus de six ans pour appartenance présumée à une organisation terroriste, s'est vu refuser cinq fois sa libération conditionnelle alors qu'elle souffre